# AVIS PUBLIC

**Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité**

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Wentworth-Nord pour les années 2023-2024-2025 a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2022 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 12h et 12h30 à 16h30, au 3488, route Principale

Prenez de plus avis que pour être stipulée avoir été déposée, toute demande de révision concernant ce rôle d'évaluation foncière devra être déposée personnellement ou par courrier recommandé, avant le 1er mai 2023, au moyen du formulaire prescrit par le Ministère des Affaires municipales, accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC des Pays-d'en-Haut.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC des Pays-d'en-Haut
1014, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3

Donné à Wentworth-Nord, ce 21e jour de septembre 2022

_____
Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 21e jour de septembre 2022.**

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21e jour de septembre 2022

_____
Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier